

chiffre des souscripteurs précédents, nous fournit l'appoint d'une quarantaine d'abonnés dans une seule et même succursale.

A l'heure présente, et au Canada seulement, la C. M. B. A. se compose d'au moins CENT-TRENTE (130) succursales, dont plus d'une vingtaine sont exclusivement canadiennes-françaises. La plupart des succursales anglaises comptent aussi parmi leurs membres un grand nombre de Canadiens-français. Nous pouvons donc entretenir légitimement l'espoir que le généreux exemple donné par la succursale 101 entraînera de nombreux imitateurs. De fait, avec un peu de bonne volonté de la part des succursales seulement du Canada, notre liste d'abonnés pourrait s'accroître de QUATRE MILLE NOMS en moins de quinze jours.

Nous faisons un appel *pressant*, très *pressant* aux Présidents et aux Secrétaires de toutes les succursales. Le progrès de l'Association contribuera puissamment au progrès futur de la C. M. B. A. Que l'on se hâte de répondre à notre invitation. L'Association se propose de reprendre aussitôt que possible son premier format de *1111* pages, et de donner ainsi plus d'étendue au feuilleton, aux nouvelles, et particulièrement aux matières si intéressantes d'économie sociale, tout en restant toujours ouverte aux rapports, longs ou courts, de toutes les succursales, et à toutes les communications propres à propager la C. M. B. A. Mais, de grâce, encore une fois, que chacun veuille bien secouer son apathie et s'efforcer de secondar nos efforts.

Plusieurs succursales n'ont pas encore répondu à la circulaire relative à notre projet d'Almanach français de la C. M. B. A. Nous les prions respectueusement de nous faire connaître au plus tôt leur décision.

Le 3 décembre courant, la succursale 97 de la C. M. B. A., à St-Roch de Québec, a élu pour l'année 1891 les officiers dont les noms suivent : — Président, M. le chevalier J.-E. Martineau ; 1er Vice-Président, Philémon Brunet ; 2ème Vice-Président, Chs.-A. Parent ; Secrétaire-Archiviste, J.-B. Drouyn ; Assistant-Secrétaire-Archi-

vis, M. le chevalier F. R.-E. Campeau, comme Délégué Suprême pour la puissance du Canada, et qu'ils désirent offrir leurs remerciements à J.-S. McGarry, Ecr, Président Suprême, pour l'attention délicate qu'il a eue pour notre nationalité par la nomination de M. Campeau.

N.-B. — Les réunions de la succursale 97 se tiennent les *premier et troisième Mercredi* de chaque mois, à 8.15 p. m., dans les salles de l'Union St-Joseph à St-Roch (ancienne chapelle des Morts), à l'encoignure des rues St-François et de la Chapelle.

Le 5 du mois courant, la succursale St-Joseph No. 101 de la C. M. B. A., Trois-Rivières, a élu les officiers suivants pour l'année 1891 : Aviseur spirituel, révérend messire F.-X. Cloutier, prêtre, réélu ; Président, Charles Dupont-Hébert, réélu ; 1er Vice-Président, J.-A. Lantier ; 2nd Vice-Président, Philippe-E. Panneon ; Secrétaire-Archiviste, J. Onésime Désilets ; Assistant-Secrétaire-Archiviste, Léopold-E. Trottier ; Secrétaire-Financier, Napoléon Dagneau ; Trésorier, G. Oscar Bailey ; Commissaire-Ordonnateur, George Leprohon ; Sentinelle, Louis Dussault ; Chancelier *pro tempore*, Eusèbe Morrissette. Syndics : Eusèbe Morrissette, J.-A. Sauvageau, A.-D. Bondy, Adélaré - M. Gauthier. Comité des Finances : — F.-U.-T. Berlinguet, J.-P. Normand, Chs.-P. Gélinas. Comité des Affaires : — Révérend messire L. Lamothe, prêtre : A. Olivier, Dr M.-E. Gervais. Com. des Affaires : — F.-A. Verrette, Adélaré Gélinas, E.-A. Lacroix. Délégué au Grand Conseil en 1892 : — Délégué, Charles Dupont-Hébert ; Substitut, F.-U.-Thomas Berlinguet.

Au cours de la même séance, la succursale St-Joseph No. 101 a passé une résolution remerciant le Président Suprême d'avoir nommé M. le chevalier F.-R.-E. Campeau, Député Suprême, une autre résolution félicitant M. le Député Suprême de sa haute promotion, et une troisième, celle-ci de remerciements à l'adresse de M. le Grand-Président le docteur J.-A. MacCabe, d'Ottawa, à l'occasion de la nomination de M. le président de la succursale St-Joseph No. 101, comme Député de district. M. Charles Dupont-Hébert est assurément *the right man in the right place*. Nous le félicitons non pas tant sur sa promotion que sur cet esprit de sacrifice, cette exquise générosité d'âme, ce zèle et ce dévouement qui la lui ont fait mériter.

A l'assemblée du 3 décembre courant, la succursale 84 de la C. M. B. A., à Mont réal, a élu les officiers suivants : — Aviseur spirituel, Rév. M. Auclair ; Président, J. O'Farrell ; 1er Vice-Président, J. P. Byrnes ; 2° Vice-Président, B. Smith ; Secrétaire-Archiviste, W.-J. Sevigny, 778 rue Sanguinet ; Secrétaire-Trésorier, M.-J. O'Donnell ; Commissaire Ordonnateur, J. Lowe ; Sentinelle, F.-H. Murphy ; Syndics, MM. J. Driscoll, J.-S. Lazer, J. Lowe, J.-H. Howard, F.-H. Murphy.

se fit admettre membre de la Branche No 3, de Lockport, donnant par là une preuve manifeste de son approbation la plus entière et de la confiance qu'il avait dans la nouvelle société.

L'année 1877 fut excellemment prospère pour la C. M. B. A. C'était en quelque sorte le temps d'épreuve ; du succès de cette période dépendait le succès futur. Aussi après cette première année d'existence, le doute sur la stabilité de la société n'existait plus et c'est avec la certitude d'un avenir assuré que les quatre branches se préparèrent pour la deuxième Convention du Grand Conseil.

Un deuil devait aussi assombrir l'année 1877 : le 11 juillet, décédait le commissaire, ordonnateur du Grand Conseil, Dennis Sullivan. M. Sullivan avait été l'un des premiers membres, son admission datant de l'assemblée du 16 septembre 1876. Ses funérailles furent des plus importantes. L'association comptait à cette date près de deux cents membres, et presque tous assistèrent aux funérailles. Déjà une occasion se présentait, et les membres s'empressaient d'en profiter, de faire montre de ce sentiment d'estime, d'amour fraternel qui est l'un des principes fondamentaux de la nouvelle association.

#### IV

Le 24 octobre 1877, date fixée pour la première Convention du Grand Conseil, les officiers dont je vous ai déjà fait connaître les noms ainsi que deux représentants de chacune des 4 branches en existence se réunirent à Niagara Falls. Après avoir assisté à une grande messe célébrée par le Rv. père Moynahan, les membres du Conseil se mirent à l'œuvre, et pendant les quatre jours suivants et une bonne partie des nuits, ces hommes dévoués s'appliquèrent au travail ardu et pénible de réviser la Constitution et de mettre l'association en état de répondre aux nouveaux développements qu'elle paraissait devoir prendre.

L'acte le plus important peut-être de cette Convention fut la création du Conseil Suprême.

Comme c'était l'intention des membres de cette Convention de répandre la C. M. B. A. dans les divers états des Etats-Unis et dans les diverses provinces du Canada, il leur parut évident qu'un seul Grand Conseil ne pouvait contrôler une organisation aussi vaste. Pour éviter le péril d'ériger des pouvoirs rivaux, il devenait nécessaire de former un Conseil Supérieur ayant autorité sur les autres. En conséquence, il fut décrété : — 1° Que le Grand Président aurait le pouvoir de convoquer, aussitôt qu'il le croirait nécessaire, une assemblée du Grand Conseil et de l'engager à se constituer en Conseil Suprême ; 2° Que ce Conseil aurait autorité sur tout autre Grand Conseil, et 3° que dans chaque état ou province où existeraient cinq branches au plus, l'on pourrait organiser un Grand Conseil. Le Bureau de Direction fut remplacé par le Bureau des Syndics avec les mêmes pouvoirs. Les officiers élus pour le terme suivant furent :

Trés.-Rv. Evêque Ryan, les Révs. F. Moynahan et R.-V.-E. Rice, C. M., y occupaient des sièges d'honneur. On y remarqua aussi les principaux officiers de la C. M. B. A., et les citoyens les plus éminents de Niagara Falls et des environs.

Des discours pleins de sagesse et de savoir furent prononcés par le Grand Président, le premier Grand Vice-Président McParlin et par le Rév. R.-V.-E. Rice. Mgr Ryan prononça aussi une allocution toute paternelle, on ne peut mieux sympathique à la nouvelle société.

Que les sentiments de ces hommes qui avaient en mains l'administration de la C. M. B. A. à cette époque, qui en avaient été les fondateurs, qui en étaient l'âme ; que leurs sentiments, dis-je, étaient grands et nobles ! qu'ils étaient chrétiens ! Comme ils comprenaient bien les intérêts de leur temps, et aussi quel champ immense ils savaient ouvrir à la mission sociale de l'Eglise par cette association nouvelle appelée à rallier les catholiques de toutes races et de tous pays et à devenir le rempart, même et surtout sur le terrain des affaires, des droits de l'âme et des privilèges de la conscience, contre l'objet matérialisme des sociétés secrètes.

Aujourd'hui, après quatorze années de faits accomplis, en lisant ces discours, l'on est presque porté à croire qu'ils étaient inspirés, tant on y voit clair et complet l'exposé du but de la C. M. B. A. Que l'on me permette de noter spécialement le discours du Rév. M. Rice. Après avoir traité des associations en général, et avoir fait la distinction requise entre les associations ayant un programme d'intérêts purement matériels et celles qui joignent à ce programme les visées moralisatrices et les règles de l'Evangile, il définit les trois principes qui d'après lui, doivent régir la C. M. B. A. et qui sont : 1° la Religion ; 2° l'Ordre ; 3° La Charité. C'est avec une éloquence remarquable qu'il démontra la nécessité pour toute association catholique de s'asseoir sur ces trois bases indispensables au bon fonctionnement même de la grande société humaine. Puis il ajoute :

“ La C. M. B. A. est fondée sur ces principes et les maintiendra jusqu'au bout. Ses membres doivent être catholiques. “ Quelques uns diront : c'est là une association exclusive, tout comme l'Eglise Catholique. Arrêtez ; j'en appelle à votre propre sens. Si la Religion n'est pas définie, à quoi sert-elle ? Ne pouvez-vous pas aller faire comme bon vous semble ? Vous est-il nécessaire de faire ceci, ou d'éviter cela ? Toute religion vague ne mène qu'à l'indifférence. L'Histoire ne nous apprend-t-elle pas que c'est au nom sacré de la Religion que les plus grands crimes ont été commis contre le genre humain ? Les sociétés qui prennent cette Religion vague pour base finissent toujours d'une manière funeste. Nous avons la loi fixe et définie de l'Eglise Catholique qui nous conduit dans le droit chemin et nous fait éviter le mal. Mais l'on peut dire qu'il y a un grand nombre de mauvais catholiques. Ceci je l'admets, mais ceux-là sont catholiques de nom seulement. Il est bien